

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 20/09/2022
DECISION N° 20220920_B_094**

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS Nathalie JOLIVET,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG
**Objet : ZA La Flachère : Attribution du marché Création d'un immobilier locatif sur
une ancienne friche industrielle à Aurec-sur-Loire**
Lot 1 : Désamiantage - Démolition

N° 20220920_B_094

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'attribution du marché concernant le désamiantage et la
démolition d'un bâtiment sur la ZA La Flachère auprès de
l'entreprise MALIA TP DEMOLITION -1 LE CROUZET – 43140
SAINT-DIDIER-EN-VELAY pour un montant de 109 158.36 € HT.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 20 septembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

